



Le 21 avril 2020

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux – Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75001 PARIS

Objet : Demande de libération de M. Georges Ibrahim Abdallah, détenu en France depuis 1984

Madame la Ministre,

Le 25 mars dernier, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Coronavirus, vous avez affirmé votre intention de libérer des personnes actuellement détenues, notamment celles qui se trouveraient en fin de peine.

C'est dans ce cadre que nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah, militant politique libanais engagé dans le soutien à la cause palestinienne, actuellement détenu à la prison de Lannemezan.

M. Georges Ibrahim Abdallah, détenu depuis 1984, a été condamné à la perpétuité en 1986, sur des bases qui restent contestées par de nombreuses personnalités. Il est libérable depuis la fin de sa période de sûreté, donc depuis 1999, soit plus de 20 ans. Il est aussi le prisonnier le plus ancien en Europe, et un des plus anciens dans le monde entier.

Depuis 2003, le Tribunal d'Application des Peines de Lannemezan a régulièrement ordonné sa libération. Le 23 octobre 2012, il a de nouveau prononcé un avis favorable à sa demande de libération, et le 10 janvier 2013, la Chambre d'Application des Peines de Paris qui examinait l'affaire en appel, a accédé à cette demande, en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire français. Depuis lors, le gouvernement libanais s'est plusieurs fois déclaré disposé à l'accueillir. Seules des pressions extérieures se sont opposées à la mise en œuvre de cette décision.

Il est grand temps que la France affirme son indépendance vis-à-vis des puissances extérieures et applique ses propres décisions de justice. La crise du Covid-19 vient s'ajouter à l'opportunité et à l'urgence de cette décision. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires, en coordination avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Premier ministre, pour que M. Georges Ibrahim Abdallah soit libéré des prisons françaises et qu'il puisse rejoindre sa famille au Liban.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Bertrand Heilbronn
président de l'AFPS

Renée Le Mignot
co-présidente du MRAP